

Durant la période des Fêtes, continuez de mettre vos bouteilles de vin dans le bac

Montréal, 19 décembre 2014 - La porte-parole du regroupement bacs+, Mme Louise Fecteau, a transmis un message à tous les élus municipaux et de l'Assemblée nationale, les mettant en garde contre l'élargissement de la consigne, notamment aux bouteilles de vin et d'eau. « Il est plus que temps que les Québécois réalisent que l'élargissement de la consigne est une véritable attaque contre la collecte sélective qui risque de mettre en péril un système simple, accessible et performant sur lequel on travaille depuis plus de vingt ans », a déclaré Mme Fecteau.

bacs+ regroupe des milliers d'entreprises, d'organisations, d'associations de détaillants, de restaurateurs, de dépanneurs, ainsi que de nombreux acteurs du milieu de la récupération qui se rallient autour d'un symbole, le bac de récupération, afin de mettre en valeur la performance et l'efficacité de la collecte sélective.

Voici le message complet envoyé aux élus :

Pensons-y...

Sortir les contenants du bac pour les consigner : une fausse bonne idée!

Cet automne, les partisans de la consigne ont réclamé que les bouteilles de vin soient immédiatement exclues de la collecte sélective, sans égard aux impacts négatifs majeurs de cette décision. En cette veille du temps des Fêtes, où la sagesse doit nous éclairer, nous formulons le vœu que chacun prenne le temps de réfléchir aux conséquences potentielles d'une telle action.

Attention! Il y a des risques à élargir la consigne aux bouteilles de vin ou d'eau :

- **Mettre en péril** vingt ans d'effort en collecte sélective porte-à-porte, un système simple et efficace
- **Forcer les Québécois** à se déplacer pour retourner leurs bouteilles et récupérer leurs montants laissés en consigne
- **Augmenter la facture pour les municipalités** qui paient 50 % des coûts des matières mises par mégarde dans le bac
- **Freiner la modernisation en cours des centres de tri**, laissant en plan 50 % du verre provenant d'autres contenants que les bouteilles de vin et spiritueux
- **Retourner 30 ans en arrière** pour installer et gérer les nuisances de centres de dépôt ou de cloches dans chaque ville et village
- **Diminuer la pertinence des bacs** de recyclage dans les lieux publics
- **Augmenter les coûts pour l'État**, en pleine période d'austérité budgétaire
- **Décourager les projets** d'utilisation de la poudre de verre dans les infrastructures municipales (chaussée, trottoir, béton), très prometteurs pour l'environnement et les finances publiques
- **Augmenter les GES et diminuer la performance environnementale**
- **Remettre en question** le financement par les entreprises du régime de compensation de la collecte sélective

Les décisions concernant la collecte sélective doivent reposer sur des analyses approfondies et l'implication des acteurs de premier plan. À cet égard, il serait sage d'attendre, parmi d'autres, les résultats de l'étude du Centre de recherche

en économie de l'environnement (CREATE) et les travaux du comité-conseil du Ministre sur les matières résiduelles. Dans l'intervalle, il faudra déplorer tout geste visant à miner la crédibilité du système actuel de collecte sélective.

Continuez de déposer toutes vos bouteilles du temps des Fêtes dans le bac : vin, cornichons, ketchup et marinades et tous les autres contenants de verre. La collecte sélective doit être renforcée et non démantelée ! Et profitons de ces moments de repos pour bien récupérer.

LES PARTENAIRES : Association des détaillants en alimentation du Québec (ADA), Conseil canadien du commerce de détail (CCCD), Association canadienne des boissons, Association des Embouteilleurs de Boissons Gazeuses (AEBGQ), Association des Restaurateurs du Québec (ARQ), Association québécoise des dépanneurs en alimentation (AQDA), Conseil de la transformation agroalimentaire et des produits de consommation (CTAC), Conseil des chaînes de restaurants du Québec (CCRQ), Conseil des entreprises en technologies environnementales du Québec (CETEQ), Conseil québécois du commerce de détail (CQCD), Éco Entreprises Québec, Eagle Vizion, Fédération des plastiques et alliances composites, Gaïa environnement, Gaudreau Environnement, La Table pour la récupération hors foyer, Les Eaux Naya inc., Machinex, Ni Corporation, Plastrec Inc., RÉSEAU Environnement, Spiritueux Canada, Société des alcools du Québec (SAQ), Soleno, Soleno Recyclage, Tricentris, Conseil des industriels laitiers du Québec inc.

- 30 -

Source :

Virginie Bussières
Directrice, communications et affaires publiques
Éco Entreprises Québec

Information et demandes d'entrevues :

Pierre Guillot-Hurtubise
Octane Stratégies
514-581-6068